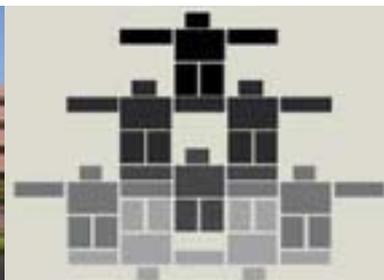




INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



# ENQUETE MODULAIRE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES 2ème ÉDITION (EMICoV 2011)

## Note sur la pauvreté au Bénin



DANIDA - DANISH  
INTERNATIONAL  
DEVELOPMENT  
AGENCY (DANIDA)

**giz**



Juin 2012



Ce rapport présente le diagnostic de la pauvreté à partir de la deuxième édition de l'Enquête EMICoV réalisée au Bénin sur la période novembre 2011 à janvier 2012 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). L'EMICoV 2 a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement béninois, du projet Millénaire Challenge Account (MCA-Benin), du PNUD et de la Corbeille commune (Royaume du Danemark et République Fédérale d'Allemagne). L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Bénin dans la réduction de la pauvreté.

Pour tous renseignements concernant l'EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org); Internet : [WWW.insae-bj.org](http://WWW.insae-bj.org)).

**Ce rapport a été rédigé par :**

**Alexandre BIAOU**

**Djabar Dine ADECHIAN**

**Damien MEDEDJI**

**Aristide DJOSSOU**

**Raïmi ESSESSINOU**

**Eudes HOUNKPODOTE**

**Charles SESSEDE**

## Sommaire

I. Processus de suivi de la pauvreté au Bénin.....	4
II. Situation de la pauvreté au Bénin entre 2009 et 2011 .....	5
III. Caractéristiques socio-démographiques et pauvreté .....	13
IV. Inégalités dans la distribution des revenus au Bénin .....	16

## Liste des tableaux

Tableau 1: Dépenses de consommation (F CFA) par tête en 2009 et 2011 .....	5
Tableau 2 : Indicateurs macroéconomiques .....	6
Tableau 3: Indices de pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence.....	7
Tableau 4: La pauvreté non monétaire suivant le milieu de résidence .....	7
Tableau 5: Indices de pauvreté monétaire par département.....	8
Tableau 6: Indices de pauvreté non monétaire par département.....	10
Tableau 7: Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage .....	13
Tableau 8: Pauvreté et taille du ménage .....	14
Tableau 9: INCIDENCE DE pauvreté et sexe du chef de ménage .....	15
Tableau 10: Inégalité suivant le lieu de résidence et le département entre 2009 et 2011 .....	17
Tableau 11: Inégalité selon le sexe du chef de ménage entre 2009 et 2011.....	18
Tableau 12: Incidence de pauvreté monétaire des communes entre 2009 et 2011 .....	19

## Liste des graphiques

Figure 1 : Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2009 et 2011 selon le milieu de résidence .....	6
Figure 2: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les départements entre 2009 et 2011 .....	9
Figure 3: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les communes entre 2009 et 2011 .....	11
Figure 4: Incidence du noyau dur de la pauvreté (%) .....	12
Figure 5: Contribution (%) des branches d'activité à la pauvreté en 2009 et 2011.....	16

L'analyse diagnostique de la pauvreté est abordée dans ce chapitre à travers : i) le processus de suivi de la pauvreté au Bénin; ii) Situation de la pauvreté entre 2009 et 2011 ; iii) les caractéristiques sociodémographiques des pauvres; et iv) les inégalités dans la distribution des revenus au Bénin.

## **I. Processus de suivi de la pauvreté au Bénin**

Le bilan d'une décennie d'ajustement structurel au Bénin a révélé que, malgré les progrès accomplis en termes de rétablissement des grands équilibres macro-économiques et de croissance économique, le phénomène de pauvreté persiste. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a élaboré, dès la fin des années 90, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) devenu plus tard la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) dont les deuxième et troisième générations couvrent respectivement les périodes 2007-2009 et 2011-2015. La SCRP est considérée aujourd'hui comme le document de stratégies globales intersectorielles de référence au Bénin. Ce document vise à renforcer la coordination des actions des acteurs nationaux ainsi que des partenaires au développement en fonction des capacités techniques et institutionnelles du Gouvernement. La réorientation des politiques de développement sur le front de la lutte contre la pauvreté pose un grand défi, celui d'assurer le suivi et l'évaluation des stratégies contenues dans la SCRP.

Dans cette optique, en 2006, l'INSAE a mis en place un dispositif de collecte de données auprès des ménages à travers l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) contenu dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2007-2011. L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de suivi permanent des indicateurs sur les conditions de vie des ménages. Elle vise à approfondir la connaissance de la pauvreté et de la dynamique de l'emploi, du chômage, de l'accès au foncier, de la perception de la gouvernance et de la démocratie et du secteur informel au Bénin.

La première édition de cette enquête a connu sa réalisation effective en août 2006 et a été conduite en quatre passages dont le dernier a pris fin en janvier 2008. Au premier passage, l'enquête a été couplée avec la troisième édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-III) et a couvert un échantillon important de 18 000 ménages, sur l'ensemble des 77 communes du pays. Il s'agit d'une enquête représentative jusqu'au niveau commune.

La deuxième édition de cette enquête a été réalisée en 2011 après une enquête de suivi réalisée en 2010. Ainsi, sur la base de ce dispositif permanent d'enquêtes auprès des ménages, il est possible de disposer d'indicateurs de pauvreté à rythme quasi annuel permettant d'apprécier la dynamique de la pauvreté depuis 2006. Ces deux enquêtes utilisent les mêmes questionnaires et la même méthodologie et s'appuient sur un échantillon de 18 000 ménages.

## II. Situation de la pauvreté au Bénin entre 2009 et 2011

Sur le plan empirique, la pauvreté est analysée suivant une approche monétaire avec la dépense par tête comme indicateur de niveau de vie, et suivant une approche non monétaire fondée sur un indice composite de niveau de vie construit sur la base des conditions d'habitation et du patrimoine des ménages. Les données publiées ici sont tirées de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages (EMICoV) au Bénin de 2009 et 2011.

### II.1 Consommation des ménages : une contraction entre 2009 et 2011

La consommation des ménages est un l'indicateur de niveau de vie utilisé pour apprécier la pauvreté monétaire. Il faut signaler que la consommation des ménages est mesurée à partir des données d'enquêtes. Toutefois, la comptabilité nationale permet d'obtenir la consommation finale des ménages. Si les deux sources ne permettent pas d'aboutir aux mêmes résultats, il est nécessaire de s'assurer de la cohérence entre ces deux sources. Dans le cadre de la présente analyse, bien que cette précaution ait été observée, l'analyse se fonde sur l'utilisation de la consommation des ménages provenant des enquêtes. L'analyse de l'évolution de la consommation des ménages entre deux périodes permet d'apprécier la dynamique du niveau de vie. Entre 2009 et 2011, la dépense annuelle par tête est passée de 220 444 FCFA à 227 064 FCFA. Si l'on élimine l'effet prix entre les deux périodes, il est loisible de constater un repli dans la consommation des ménages passant de 220 444 FCFA à 216 547 FCFA, soit une baisse de 2%. Ce repli peut être assimilé à une baisse du niveau de vie entre 2009 et 2011.

**TABLEAU 1 : DÉPENSES DE CONSOMMATION (F CFA) PAR TÊTE EN 2009 ET 2011**

	Dépenses par tête 2009	Dépenses par tête 2011	Dépenses par tête 2011 déflatées au prix de 2009	Evolution du niveau de vie
Urbain	311 400	328 516	313 300	0.6%
Rural	167 999	153 953	146 813	-12.6%
Bénin	220 444	227 064	216 547	-1.8%

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011

La baisse du niveau de vie a été plus perceptible en milieu rural où les dépenses de consommation ont chuté de 13% comparativement au milieu urbain où une stagnation a été observée au niveau de la consommation finale entre 2009 et 2011.

Les données provenant de la comptabilité nationale indiquent un ralentissement de la consommation finale des ménages. Le taux de croissance de la consommation finale des ménages est, en effet, passé de 3% en 2009 à 2,8% en 2011. Ce ralentissement de la consommation finale des ménages résulte d'une inflation entre 2009 et 2011 de près de 4,9% et d'une baisse de la consommation finale. En effet, à revenu égal entre deux périodes, la hausse des prix ne suffit pas à elle seule à détériorer le pouvoir d'achat.

**TABLEAU 2 : INDICATEURS MACROECONOMIQUES**

	2009	2010	2011
PIB/Tête (en FCFA)	340 272	342 007	349 058
Taux croissance consommation finale	3,0	3,0	2,8
Taux d'inflation (%)	2,2	2,1	2,7

Source : INSAE

## II.2 Pauvreté monétaire au Bénin : une aggravation entre 2009 et 2011

Pour l'analyse de la pauvreté monétaire, l'indicateur de niveau de vie utilisé est la dépense de consommation par tête. Il est ensuite comparé au seuil de pauvreté déterminé pour obtenir le statut de « pauvre » ou de « non pauvre » d'un ménage. Cette approche est analysée selon les indicateurs habituels que sont l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Ces indicateurs ont été calculés en référence à des seuils de pauvreté qui s'établissent respectivement à 120 467 FCFA par tête et par an en 2009 et à 120 839 FCFA en 2011. Entre 2009 et 2011 la proportion de personnes pauvres (P0) s'est accrue de 1 point, passant de 35,2% en 2009 à 36,2% en 2011. La profondeur de la pauvreté (P1), a quant à elle enregistré une amélioration sensible, passant respectivement de 0,104 en 2009 à 0,098 en 2011. Les inégalités parmi les pauvres (P2) se sont réduites de 0,045 en 2009 à 0,039 en 2011. La pauvreté monétaire au Bénin est plus prépondérante en milieu rural (voir figure 1 ci-après).

### Encadré : Définition des indicateurs de pauvreté

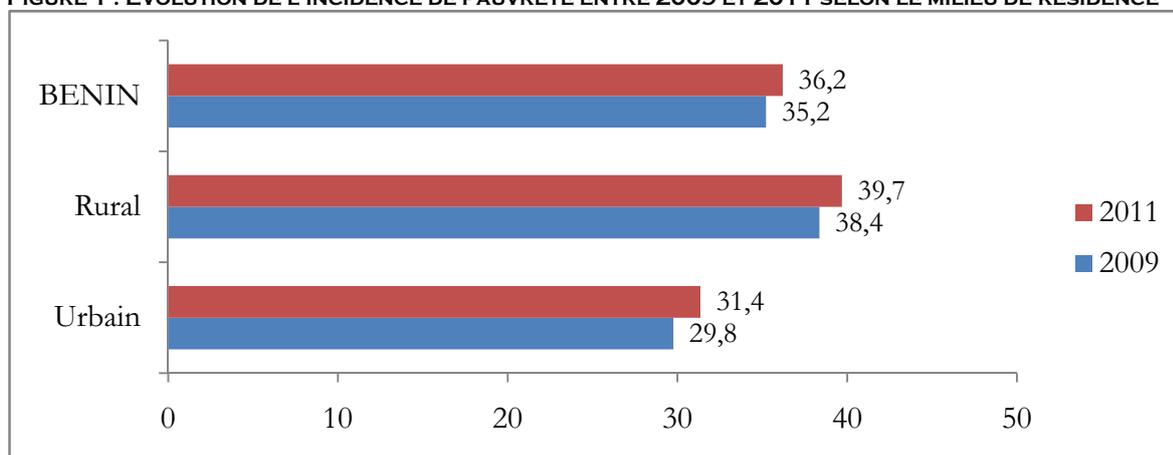
L'incidence de la pauvreté globale (P<sub>0</sub>) est le pourcentage de la population (ou de ménage) qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté. Généralement, P<sub>0</sub> est présenté en pourcentage.

La profondeur de la pauvreté (P<sub>1</sub>) indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population.

La sévérité de la pauvreté (P<sub>2</sub>) donne des indications sur l'écart de pauvreté, mais surtout mesure l'inégalité parmi les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à une plus grande distance du seuil de pauvreté. La prise en compte de la sévérité permet d'évaluer les conditions de vie des plus pauvres qui ne peuvent pas sortir de la pauvreté sans action ou assistance extérieure.

Source : INSAE, TBS 2010, Tome 2

**FIGURE 1 : EVOLUTION DE L'INCIDENCE DE PAUVRETÉ ENTRE 2009 ET 2011 SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE**



En effet, bien que l'aggravation de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain, elle reste prédominante en milieu rural où près de 40% des individus sont touchés.

**TABLEAU 3: INDICES DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE SUIVANT LE MILIEU DE RÉSIDENCE**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
Urbain	29,76 (0,000)	0,085 (0,000)	0,036 (0,000)	31,35 (0,024)	0,088 (0,000)	0,036 (0,000)
Rural	38,36 (0,000)	0,116 (0,000)	0,050 (0,000)	39,69 (0,022)	0,105 (0,000)	0,040 (0,000)
<b>Ensemble</b>	35,21 (0,020)	0,104 (0,000)	0,045 (0,000)	36,20 (0,016)	0,098 (0,000)	0,039 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

### II.3 Pauvreté non monétaire : une quasi stagnation au niveau national avec un recul observé en milieu rural

L'approche non monétaire de la pauvreté est appréhendée à travers un indice composite de niveau de vie. Cet indicateur traduit l'ampleur des privations en termes de confort général du logement, de possession de biens durables et d'hygiène. Cette forme de pauvreté a touché 30,2% de la population béninoise en 2011 contre 30,8% en 2009. Par ailleurs, bien que le milieu rural soit plus touché par la pauvreté non monétaire (à l'image de la pauvreté monétaire), les ménages ruraux ont connu une amélioration de leurs conditions en 2011 par rapport à 2009 (l'incidence est passée de 35,2% à 32,9%), contrairement aux ménages urbains qui ont enregistré une aggravation. (voir tableau 4).

Le recul progressif de la pauvreté non monétaire ces dernières années est signe d'une amélioration dans l'accès aux infrastructures de base. En effet, l'incidence de la pauvreté non monétaire est passée de 42% en 2006 à 30% en 2011, soit une baisse de 12 points.

**TABLEAU 4: LA PAUVRETÉ NON MONÉTAIRE SUIVANT LE MILIEU DE RÉSIDENCE**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
Urbain	23,15 (0,000)	0,087 (0,000)	0,046 (0,000)	26,37 (0,023)	0,094 (0,000)	0,050 (0,000)
Rural	35,24 (0,000)	0,150 (0,000)	0,084 (0,000)	32,88 (0,021)	0,140 (0,000)	0,092 (0,000)
<b>Ensemble</b>	30,84 (0,020)	0,127 (0,000)	0,070 (0,000)	30,16 (0,016)	0,121 (0,000)	0,074 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

### II.4 Pauvreté monétaire suivant les départements : onze (11) départements sur douze (12) ont connu une aggravation entre 2009 et 2011

L'année 2011 a été marquée par une légère dégradation des conditions de vie des ménages dans les départements. En effet, la pauvreté monétaire a touché plus de 40% de la population dans les départements du Couffo (46,6%), des Collines (46,1%), du Mono (43,5%), et du Zou (41,5%).

Par contre, d'autres départements ont eu une incidence de pauvreté en-dessous de la moyenne nationale. Au nombre de ces départements, il convient de citer le Borgou (31,5%), le Littoral (25,9%) et l'Ouémé (25,4%) qui ont affiché une incidence de plus de quatre points de pourcentage en moins par rapport au niveau national.

**TABLEAU 5: INDICES DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE PAR DÉPARTEMENT**

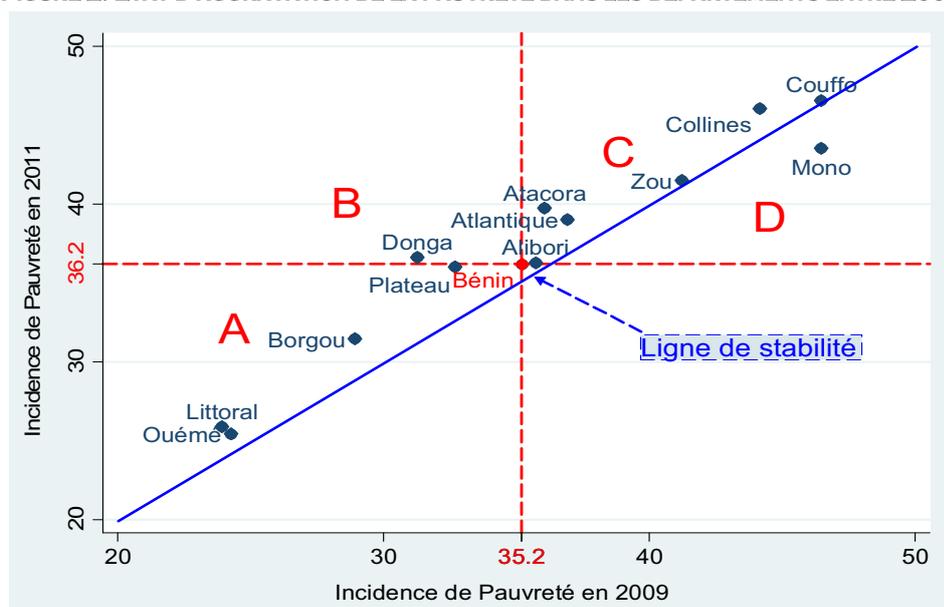
	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Alibori</b>	35,73	0,111	0,050	36,29	0,092	0,033
<b>Atacora</b>	36,05	0,107	0,046	39,74	0,096	0,034
<b>Atlantique</b>	36,93	0,111	0,048	39,01	0,115	0,048
<b>Borgou</b>	28,92	0,095	0,045	31,46	0,079	0,028
<b>Collines</b>	44,16	0,142	0,064	46,07	0,122	0,047
<b>Couffo</b>	46,47	0,136	0,055	46,58	0,133	0,056
<b>Donga</b>	31,27	0,088	0,037	36,64	0,095	0,034
<b>Littoral</b>	23,92	0,059	0,022	25,88	0,072	0,031
<b>Mono</b>	46,47	0,143	0,059	43,53	0,113	0,042
<b>Ouémé</b>	24,27	0,057	0,020	25,43	0,061	0,023
<b>Plateau</b>	32,69	0,088	0,037	36,01	0,108	0,047
<b>Zou</b>	41,24	0,128	0,057	41,49	0,126	0,054
<b>Ensemble</b>	35,21	0,104	0,045	36,20	0,098	0,039
	(0,020)	(0,000)	(0,000)	(0,016)	(0,000)	(0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

L'incidence de la pauvreté a connu une aggravation dans la plupart des départements sauf dans le département du Mono (-3 points) qui a enregistré une amélioration en 2011 par rapport à la situation de 2009. Les départements de la Donga (+5,4 points) de l'Atacora (+3,7 points), du Plateau (+3,3 points), du Borgou (+2,5 points), de l'Atlantique (+2,1 points) ont connu une aggravation au dessus de celle enregistré au niveau national (+1 point) (voir tableau 5).

Par ailleurs, il faut noter une baisse des inégalités parmi les pauvres dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, de la Donga, du Mono et du Zou.

**FIGURE 2: ETAT D'AGGRAVATION DE LA PAUVRETÉ DANS LES DEPARTEMENTS ENTRE 2009 ET 2011**



**NB :** Tous les départements situés au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté en 2009 et 2011.

L'analyse de la figure 2 permet de regrouper les départements en quatre catégories :

- le premier groupe (**cadran A**) composé du Littoral, de l'Ouémé, du Borgou et du Plateau se caractérise par un niveau de l'incidence plus faible que la moyenne nationale en 2009 et 2011;
- le second groupe (**cadran B**) composé de la Donga est caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2011 mais plus faible en 2009;
- le troisième groupe (**cadran C**) composé de l'Alibori, de l'Atlantique, de l'Atacora, du Zou, des Collines et du Couffo est caractérisé par un dépassement de moyenne nationale des deux années ;
- le quatrième groupe (**cadran D**) composé du Mono est caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2009 et 2011.

## II.5 Pauvreté non monétaire suivant les départements : cinq (5) départements sur douze (12) ont connu une aggravation entre 2009 et 2011

La pauvreté non monétaire a été moins perceptible comparativement à la pauvreté monétaire en 2011. En effet, la pauvreté non monétaire touche plus de 30% de la population que dans les départements de l'Atacora (58,4%), de l'Alibori (41,4%), du Mono (41,2%) et du Couffo (37,2%). Par contre, huit (8) départements ont une incidence de pauvreté non monétaire en-dessous de la moyenne nationale. Au nombre de ces départements, il convient de citer le Littoral (20,1%), l'Ouémé (20,1%), les Collines (22,6%), la Donga (23,8%) et l'Atlantique (24,3%) qui ont affiché une incidence de plus de cinq points de pourcentage en moins par rapport au niveau national.

**TABLEAU 6: INDICES DE PAUVRETÉ NON MONÉTAIRE PAR DÉPARTEMENT**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Alibori</b>	33,27	0,149	0,090	41,36	0,165	0,098
<b>Atacora</b>	69,66	0,313	0,179	58,35	0,272	0,181
<b>Atlantique</b>	26,45	0,107	0,058	24,28	0,101	0,066
<b>Borgou</b>	32,24	0,120	0,062	29,51	0,111	0,064
<b>Collines</b>	17,26	0,061	0,030	22,56	0,080	0,048
<b>Couffo</b>	42,25	0,169	0,085	37,20	0,153	0,093
<b>Donga</b>	21,41	0,074	0,039	23,75	0,079	0,043
<b>Littoral</b>	13,01	0,037	0,016	20,07	0,061	0,027
<b>Mono</b>	44,91	0,230	0,147	41,22	0,201	0,141
<b>Ouémé</b>	19,50	0,081	0,045	20,08	0,070	0,043
<b>Plateau</b>	28,71	0,107	0,056	28,05	0,105	0,065
<b>Zou</b>	32,26	0,130	0,069	27,94	0,110	0,066
<b>Ensemble</b>	30,84 (0,016)	0,127 (0,000)	0,070 (0,000)	30,15 (0,016)	0,121 (0,000)	0,074 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

La situation de 2011 s'est améliorée par rapport à celle de 2009 en termes de pauvreté non monétaire. En effet, sept (7) départements ont connu une amélioration de l'incidence de pauvreté non monétaire en 2011 par rapport à la situation de 2009. Les départements de l'Atacora (-11,3 points), du Couffo (-5,1 points), du Zou (-4,3 points) et du Mono (-3,7 points) ont enregistré une amélioration plus importante qui se situe au dessus de celle enregistré au niveau national (-0,7 point) (voir tableau 6).

## II.6 Pauvreté monétaire suivant les communes : dans douze (12) communes, plus de la moitié des populations sont pauvres

La situation de la pauvreté monétaire suivant les communes indique que quarante cinq communes sur les soixante dix sept que compte le Bénin ont une incidence supérieure au niveau national en 2011. Parmi ce groupe, en s'intéressant aux communes présentant les niveaux de pauvreté les plus préoccupants, on remarque que douze communes ont plus de la moitié de leur population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il s'agit des communes d'Athieme (50,4%), de Ouesse (50,5%), de Kouandé (50,9%), de Torri-Bossito (51,6%), Karimama (53,7%), de Ouidah (54,03%), de Cove (54,8%), de Glazoue (54,8%), de Djakotomey (55,2%), de Toffo (56,9%), de So-Ava (61,0), de Ze (61,2%).

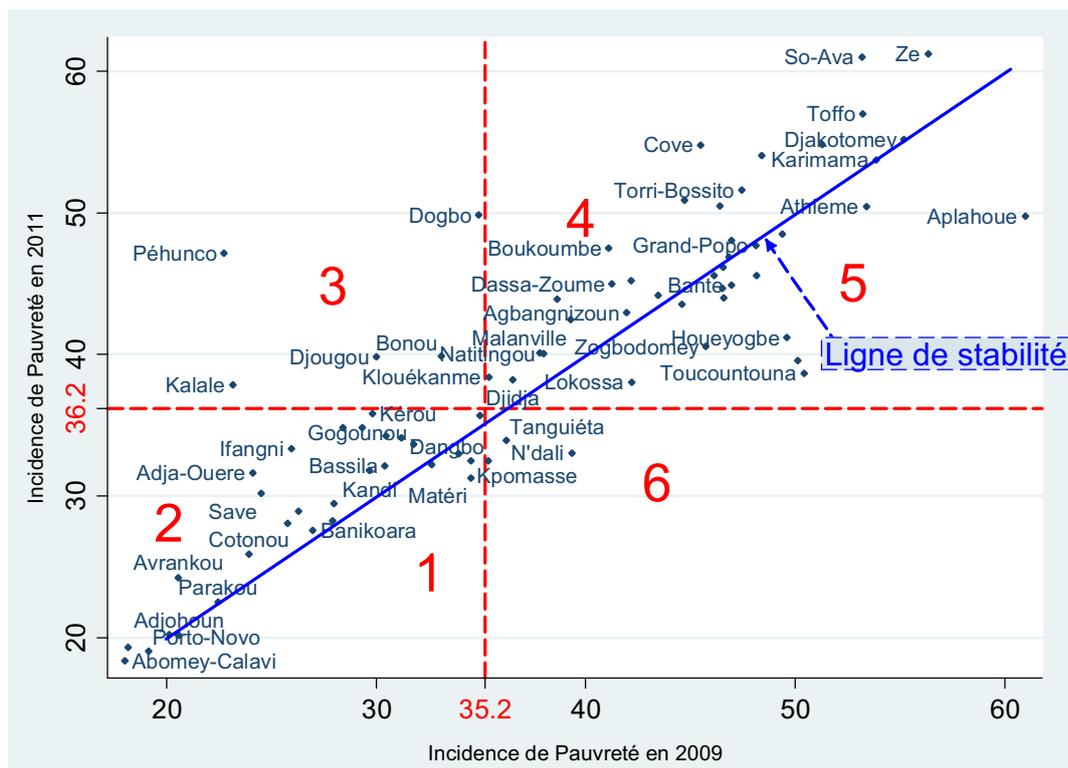
En revanche, deux cinquièmes des communes (trente-deux communes) ont affiché une incidence de la pauvreté inférieure au niveau national. Parmi les communes présentant les plus bas taux en 2011, il y a lieu de citer : Abomey-Calavi (18,4%), Porto-Novo (19,1%), Sèmè-Kpodji (19,3%), Adjohoun (20,2%), Ouaké (20,2%), Parakou (22,5%), Avrankou (24,3%), Cotonou (25,9%), Banikoara (27,6%), Perere (28,1%).

Par ailleurs, les résultats des enquêtes EMICoV en 2009 et 2011 affichent une disparité géographique dans la dynamique de l'incidence de la pauvreté entre 2009 et 2011. Au total,

cinquante-et-une communes ont connu une aggravation de pauvreté avec plus de 10 points de pourcentage dans les communes de Kalale (+14,7 points), de Dogbo (+14,9 points) et de Péhunco (+24,4 points). L'incidence de la pauvreté s'est par contre réduite de manière significative (plus de 5 points de pourcentage) dans les communes de Toucountouna (-11,7 points), d'Aplahoue (-11,2 point), de Lalo (-10,6 points), de Houeyogbe (-8,4 points), de N'dali (-6,3 points) et de Zogbodomey (-5,2 points).

La figure 3 qui suit illustre cette évolution de l'incidence de la pauvreté au sein des communes entre 2009 et 2011.

**FIGURE 3: ETAT D'AGGRAVATION DE LA PAUVRETÉ DANS LES COMMUNES ENTRE 2009 ET 2011**



**NB :** Toutes les communes situées au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté en 2009 et 2011. Le tableau 9 en annexe donne en détaille le positionnement des 77 communes dans les cadrans 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

L'analyse du graphique ci-dessus permet de dégager les typologies suivantes :

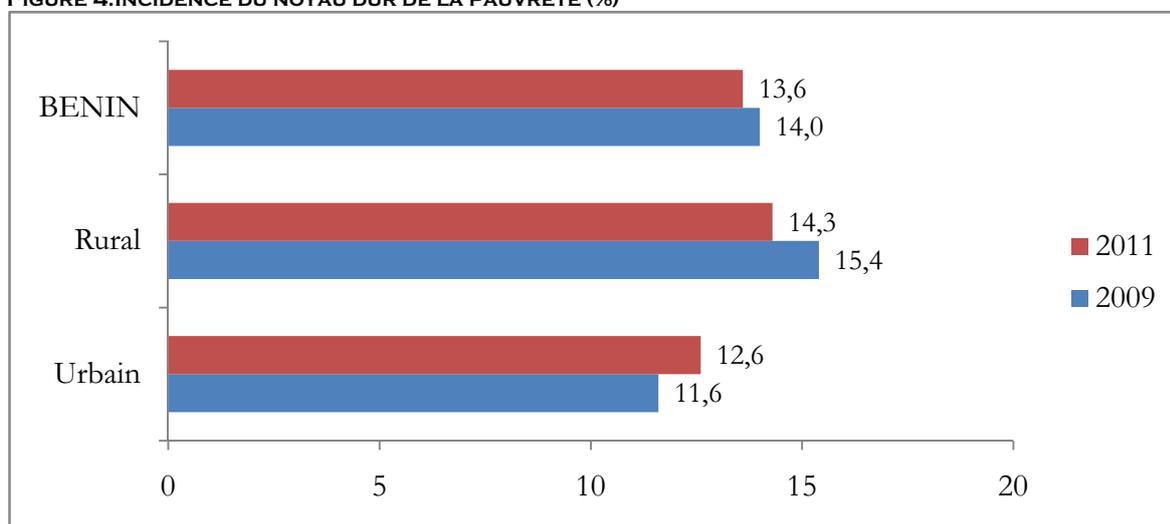
- Le premier groupe (**cadran 1**) est caractérisé par les communes ayant une incidence de pauvreté inférieure à la moyenne nationale en 2009 et 2011 et ayant connu une baisse ou une stabilité (Matéri, Kpomasse, Ketou, Aguegues, Adjohoun et Porto-Novo);
- Le deuxième groupe (**cadran 2**) est caractérisé par une incidence de pauvreté inférieure à la moyenne nationale en 2009 et 2011 et une aggravation de leur situation (Sèmè-Kpodji, Parakou, Cotonou, Bassila, Kérou, Adja-Ouèrè, Sakété, etc.);
- Le troisième groupe (**cadran 3**) caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2011 mais plus faible en 2009 (Kalalé, Bonou, Djougou, Dogbo et Péhunco.);

- Le quatrième groupe (**cadran 4**) est caractérisé par une aggravation de l'incidence de pauvreté dont le niveau est supérieur à la moyenne nationale de 2009 (Djidja, Allada, Dassazoumé, Covè, So-Ava, Zè, Djakotomey, etc.);
- Le cinquième groupe (**cadran 5**) est caractérisé par une baisse de l'incidence de la pauvreté qui demeure plus élevée que la moyenne nationale de 2011 (Toucountouna, Lokossa, Karimama, Bante, Athiémé, Aplahoué, etc.);
- Le sixième groupe (**cadran 6**) est caractérisé par une baisse de l'incidence de la pauvreté qui demeure plus élevée que la moyenne nationale de 2009 (Dangbo, Tangueta et N'Dali).

## II.7 Noyau dur de la pauvreté : plus d'un dixième de la population cumule les différentes formes de pauvreté

Le noyau dur de la pauvreté est l'ensemble des ménages ou des individus qui cumulent les différentes formes de la pauvreté (monétaire et non monétaire). Cet indicateur permet de mieux cerner les populations les plus défavorisées qui après ciblage bénéficient d'intervention politiques visant à lutter efficacement contre la pauvreté. Le cumul de toutes les formes de pauvreté permet d'isoler un noyau dur de la pauvreté qui est estimé à 13,6% en 2011 contre 14,0% en 2009, soit une baisse significative de 0,4 point. Les personnes de cette classe représentent plus du dixième de la population pauvre en 2011. Il s'agit des ménages qui sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation et des privations en termes d'actifs et de condition de vie.

FIGURE 4: INCIDENCE DU NOYAU DUR DE LA PAUVRETÉ (%)



### III. Caractéristiques socio-démographiques et pauvreté

#### III.1 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage : un niveau d'instruction élevé est favorable à la réduction de la pauvreté

Dans la plupart des pays en développement, l'instruction et l'éducation apparaissent comme des facteurs clés pour le développement économique durable. Comme le montrent les résultats de l'EMICoV, l'instruction constitue ainsi un moyen pour la réduction de la pauvreté. En effet, les individus vivant dans les ménages dirigés par des personnes ayant au moins le niveau primaire sont moins touchés par la pauvreté monétaire ou non monétaire. Par ailleurs, en 2011, l'incidence de la pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction est 1,3 fois plus élevée que dans les ménages où le chef a le niveau du primaire et 4 fois plus pour le niveau du supérieur. On note une aggravation de l'incidence de la pauvreté entre 2009 et 2011 quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

**TABLEAU 7: PAUVRETÉ ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Aucun	39,89 (0,020)	40,06 (0,020)	42,86 (0,022)	41,86 (0,022)
Primaire	31,50 (0,050)	16,34 (0,040)	33,03 (0,034)	20,6 (0,029)
Secondaire	20,64 (0,050)	05,91 (0,030)	24,17 (0,035)	10,16 (0,025)
Supérieur	06,79 (0,060)	0,40 (0,020)	10,52 (0,022)	1,95 (0,023)
Ensemble	35,21 (0,020)	30,84 (0,000)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

#### III.2 Pauvreté et taille du ménage : une relation mitigée

La taille du ménage influence aussi bien les dépenses de consommation que les conditions de vie et d'habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays. Dans le cas du Bénin, l'analyse fondée sur les indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. En effet, les individus vivant dans les ménages de taille élevée sont plus touchés par la pauvreté monétaire que ceux vivant dans les ménages de petite taille. Par contre la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages petite taille comparativement aux ménages de grande taille (voir tableau 7).

La pauvreté monétaire s'est améliorée en 2011 par rapport à la situation de 2009 pour les ménages de moins de 8 personnes, alors que la situation des ménages de 8 personnes et plus s'est

aggravée en 2011 par rapport à 2009. La pauvreté non monétaire affiche une dynamique inverse pour les mêmes groupes de ménages entre 2009 et 2011.

**TABLEAU 8: PAUVRETÉ ET TAILLE DU MÉNAGE**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Moins de 3 personnes	5,05 (0,030)	36,58 (0,080)	0,98 (0,014)	39,61 (0,069)
3 à 4 personnes	19,07 (0,040)	31,78 (0,040)	11,56 (0,025)	31,78 (0,036)
5 à 7 personnes	37,23 (0,030)	30,76 (0,030)	33,31 (0,025)	31,02 (0,025)
8 personnes et plus	50,40 (0,040)	29,01 (0,030)	59,27 (0,028)	26,68 (0,026)
Ensemble	35,21 (0,020)	30,84 (0,000)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

### III.3 Pauvreté et sexe du chef de ménage: la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes alors que la pauvreté non monétaire affecte plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes

Le sexe du chef de ménage joue un rôle important dans l'analyse des conditions de vie des ménages au Bénin. D'après les résultats de l'enquête EMICoV, la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes alors que la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

En effet, l'incidence de pauvreté monétaire au niveau des ménages dirigés par les hommes s'établissait à 38,0% contre 27,65% pour les ménages dirigés par les femmes en 2011. Elle est ainsi 1,4 fois plus élevée dans les ménages dirigés par un homme que dans ceux dirigés par une femme. Cette situation est identique à celle de 2009: l'incidence de la pauvreté monétaire est de 36,2% pour les ménages dirigés par les hommes contre 30,4% pour les ménages dirigés par les femmes.

En revanche, la pauvreté non monétaire touche environ 1,4 fois les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

De nombreux programmes mis en œuvre par le gouvernement (Micro-Crédits aux Plus Pauvres, et d'autres projets portant sur l'autonomisation des femmes) et soutenus par les partenaires techniques et financiers et qui visent à la réduction de la pauvreté, sont plus orientés vers les femmes.

**TABLEAU 9: INCIDENCE DE PAUVRETÉ ET SEXE DU CHEF DE MÉNAGE**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Homme	36,17 (0,000)	29,46 (0,021)	37,96 (0,018)	28,17 (0,017)
Femme	30,39 (0,000)	37,93 (0,049)	27,59 (0,037)	39,87 (0,040)
Ensemble	35,21 (0,000)	30,85 (0,019)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

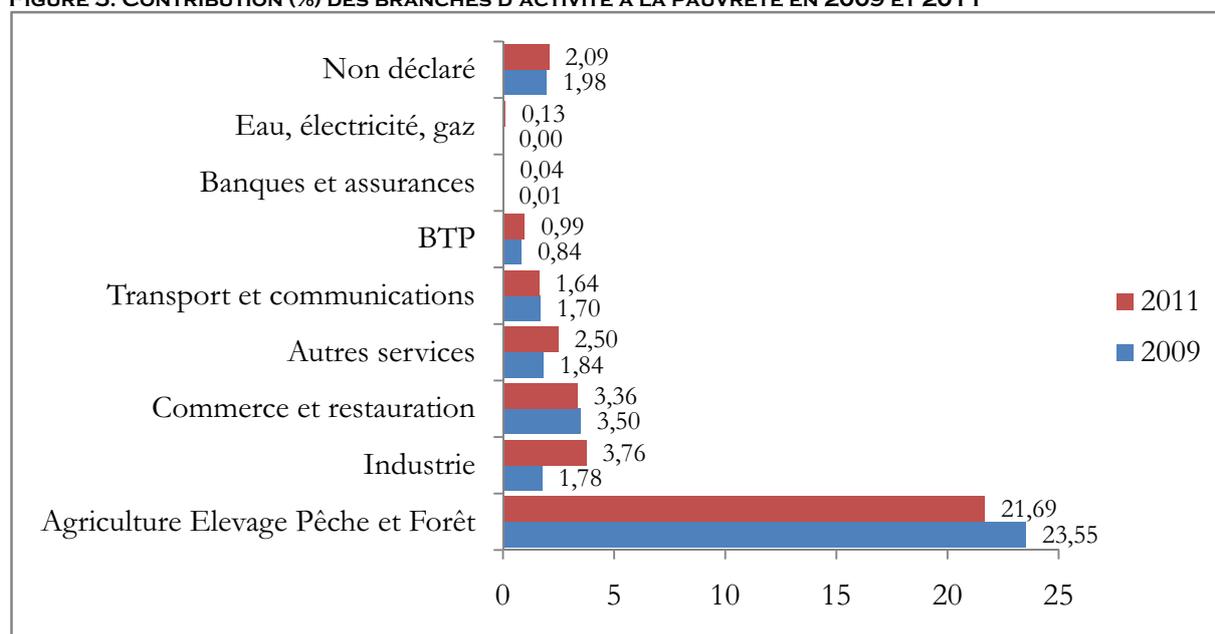
### III.4 Pauvreté et branche d'activité : une forte contribution du secteur primaire

Le type d'emploi ou la branche d'activité apparaît comme un facteur déterminant à prendre en compte dans l'analyse du profil de pauvreté. L'analyse des résultats de l'EMICoV 2011 révèle que la branche Agriculture contribue plus à la pauvreté au Bénin. En effet, en 2011, la branche agriculture a contribué pour 21,7% à la pauvreté; ensuite viennent respectivement les branches Industrie (3,8%), Commerce et restauration (3,4%), Autres services (2,5%), Transport et communication (1,6%) et BTP (1%).

La situation de la branche Agriculture a été très peu reluisante en 2011 par rapport à 2009. En effet, bien que la branche Agriculture ait contribué moins à la pauvreté au niveau national en 2011 par rapport à 2009, cette branche a enregistré une incidence de pauvreté plus élevée en 2011 (45,1%) comparativement à 2009 (42,9%). La campagne agricole 2010-2011 est marquée par une contre performance du fait des inondations de 2010 qui ont négativement affecté la production agricole, entraînant ainsi une contraction du taux de croissance agricole qui s'est finalement établi à 0,8% en 2011 (coton (-15,6%), maïs (-16,0%), manioc (-13,8%), igname (10,5%), ...). En 2011, la situation ne s'est pas, pour autant améliorée en raison de l'irruption de sécheresses dans certaines communes.

Ainsi, cette situation a négativement affecté l'incidence de la pauvreté qui a augmenté de 1 point de pourcentage (passant de 35,2 en 2009 à 36,2 en 2011).

**FIGURE 5: CONTRIBUTION (%) DES BRANCHES D'ACTIVITÉ À LA PAUVRETÉ EN 2009 ET 2011**



## IV. Inégalités dans la distribution des revenus au Bénin

L'analyse de l'évolution des inégalités dans la distribution des revenus ou des dépenses vient compléter l'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté qui elle seule ne permet pas d'apprécier totalement la situation en matière de pauvreté et inégalité. L'indice de Gini est un indicateur qui mesure l'inégalité des dépenses par tête; il varie entre 0 et 1.

### IV.1 Inégalité et milieu de résidence: plus d'homogénéité dans les dépenses de consommation en milieu rural qu'en milieu urbain

Les résultats de l'EMICoV 2011 révèlent dans une moindre mesure, une réduction des inégalités entre 2009 et 2011 dans la distribution des dépenses de consommation des ménages. En effet, au niveau national, l'indice de Gini est passé de 0,469 en 2009 à 0,464 en 2011, soit un repli de 0,5 point de pourcentage. La même tendance est notée tant au niveau des ménages ruraux (-0,23

point de pourcentage) que des ménages urbains (-0,16 point de pourcentage), avec une baisse plus importante en milieu rural par rapport au milieu urbain marqué par une plus grande inégalité.

**TABLEAU 10: INÉGALITÉ SUIVANT LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE DÉPARTEMENT ENTRE 2009 ET 2011**

	2009	2011
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	0,468 (0,009)	0,452 (0,006)
Rural	0,396 (0,006)	0,373 (0,005)
<b>Département</b>		
Alibori	0,390	0,341
Atacora	0,403	0,390
Atlantique	0,430	0,468
Borgou	0,399	0,399
Collines	0,375	0,378
Couffo	0,380	0,350
Donga	0,410	0,365
Littoral	0,431	0,385
Mono	0,427	0,387
Ouémé	0,397	0,414
Plateau	0,383	0,377
Zou	0,403	0,362
<b>Bénin</b>	<b>0,469</b> <b>(0,007)</b>	<b>0,464</b> <b>(0,005)</b>

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

L'analyse selon les départements montre que les inégalités de dépenses par tête sont plus fortes dans l'Atlantique (0,468), l'Ouémé (0,414) et le Borgou (0,399) et faibles dans les départements de l'Alibori (0,341) et du Couffo (0,350). Par rapport à 2009, les inégalités se sont plus réduites dans les départements de l'Alibori (-0,049 point), du Littoral (-0,046) et de la Donga (-0,045 point).

#### IV.2 Inégalité et sexe du chef de ménage : une évolution différenciée entre 2009 et 2011

Les indices d'inégalité ont suivi une évolution différenciée selon le sexe du chef de ménage. Tandis que les ménages dirigés par les femmes ont connu une baisse des inégalités, ceux dirigés par les hommes ont enregistré une hausse de 0,02 entre 2009 et 2011. De plus les inégalités sont plus perceptibles entre ces derniers ménages (0,469 pour les hommes et 0,441 pour les femmes) en 2011.

**TABLEAU 1 1 : INÉGALITÉ SELON LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE ENTRE 2009 ET 201 1**

	2009	2011
Homme	0,467 (0,007)	0,469 (0,005)
Femme	0,467 (0,010)	0,441 (0,009)
<b>Ensemble</b>	<b>0,469</b> <b>(0,007)</b>	<b>0,464</b> <b>(0,005)</b>

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

## ANNEXE

**TABLEAU 12: INCIDENCE DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES COMMUNES ENTRE 2009 ET 2011**

<b>Communes</b>	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2009	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2011	Cadran de positionnement
Abomey	27,99	29,47	2
Abomey-Calavi	18,00	18,36	2
Adja-Ouere	24,12	31,64	2
Adjarra	29,32	34,81	2
Adjohoun	20,60	20,18	1
Agbangnizoun	41,96	42,95	4
Aguegues	32,66	32,20	1
Akpro-Misserete	30,46	34,26	2
Allada	46,84	46,88	4
Aplahoue	60,97	49,77	5
Athieme	53,39	50,43	5
Avrankou	20,54	24,25	2
Banikoara	26,98	27,55	2
Bante	46,95	44,88	5
Bassila	30,42	32,14	2
Bembereke	27,92	28,26	2
Bohicon	37,81	40,10	4
Bonou	33,10	39,86	3
Bopa	44,58	43,52	5
Boukoumbe	41,10	47,48	4
Cobly	28,42	34,81	2
Come	42,18	45,18	4
Copargo	48,15	45,54	5
Cotonou	23,92	25,88	2
Cove	45,49	54,78	4
Dangbo	35,34	32,50	6
Dassa-Zoume	41,25	44,98	4
Djakotomey	55,17	55,18	4
Djidja	36,52	38,23	4
Djougou	30,02	39,83	3
Dogbo	34,89	49,83	3
Glazoue	51,29	54,80	4
Gogounou	31,78	33,65	2
Grand-Popo	48,12	47,67	5
Houeyogbe	49,60	41,19	5
Ifangni	25,95	33,36	2
Kalale	23,15	37,85	3
Kandi	29,66	31,79	2
Karimama	53,85	53,74	5
Kérou	29,82	35,82	2
Ketou	33,93	33,00	1
Klouékanme	35,37	38,39	4
Kouandé	44,71	50,88	4
Kpomasse	34,51	32,50	1
Lalo	50,12	39,57	5
Lokossa	42,19	38,05	5
Malanville	39,27	42,46	4
Matéri	34,52	31,26	1

<b>Communes</b>	Incidence de la	Incidence de la	Cadran de positionnement
	pauvreté monétaire P0 (%) en 2009	pauvreté monétaire P0 (%) en 2011	
Natitingou	37,98	40,06	4
N'dali	39,33	33,02	6
Nikki	38,65	43,87	4
Ouake	20,11	20,24	2
Ouesse	46,40	50,48	4
Ouidah	48,41	54,03	4
Ouinhi	46,60	43,98	5
Parakou	22,46	22,53	2
Péhunco	22,74	47,13	3
Perere	25,78	28,08	2
Pobe	46,52	44,67	5
Porto-Novo	19,14	19,06	1
Sakete	34,95	35,69	2
Savalou	46,14	45,55	5
Save	24,50	30,18	2
Ségbana	46,96	48,04	4
Seme-Kpodji	18,15	19,30	2
Sinende	26,31	28,93	2
So-Ava	53,18	60,98	4
Tanguiéta	36,20	33,94	6
Tchaourou	31,20	34,11	2
Toffo	53,23	56,96	4
Torri-Bossito	47,46	51,60	4
Toucountouna	50,41	38,67	5
Toviklin	43,47	44,17	4
Zagnanado	49,38	48,50	5
Za-Kpota	46,55	46,16	5
Ze	56,34	61,19	4
Zogbodomey	45,74	40,55	5